

Marseille, le 22 décembre 2023

### Trois groupements de paysagistes retenus pour la conception du parc du ruisseau des Aygaldes à Marseille

Dans le cadre du dialogue compétitif pour la conception du parc du ruisseau des Aygaldes, à Marseille, l'Établissement Public d'Aménagement [Euroméditerranée](#) (EPEAM) annonce le nom des trois candidatures retenues : [WEST 8 URBAN DESIGN & LANDSCAPE ARCHITECTURE](#), [D'ICI LÀ](#) et [MICHEL DESVIGNE PAYSAGISTE](#).

Le parc du ruisseau des Aygaldes est un projet d'envergure qui a pour but de **requalifier en parc urbain le site ferroviaire du Canet et de révéler** le ruisseau des Aygaldes qui le traverse. Ce nouveau parc de 16 hectares se prolonge au sud avec le parc de Bougainville (4 hectares) en travaux. **Au total, ce seront 20 hectares qui constitueront une véritable coulée verte** en recréant des continuités écologiques, un îlot de fraîcheur urbain favorable au rétablissement de la biodiversité et à la qualité de l'air sur le quartier. Ce futur parc du ruisseau des Aygaldes servira aussi d'ouvrage de régulation hydraulique de grande capacité en cas de crue du ruisseau.

Ce parc est un symbole fort pour l'EcoCité Euroméditerranée, au cœur du projet d'extension.

« La sélection des 3 groupements marque le démarrage du parc du ruisseau des Aygaldes. C'est un travail collégial en faveur de la ville de demain. Je m'en félicite. La démarche vise à améliorer le quotidien des habitants tout en prenant en compte les préoccupations environnementales actuelles. Aujourd'hui, favoriser le retour de la nature en ville, réduire les nuisances, développer les modes doux sont, notamment, les maîtres-mots des aménagements futurs. Le cap est clairement affiché : bâtir ici à Marseille, au cœur de la métropole d'Aix-Marseille-Provence, la ville méditerranéenne durable de demain », déclare Laure-Agnès Caradec, présidente du conseil d'administration d'Euroméditerranée.

#### Trois groupements sélectionnés

Après étude des dossiers remis, **trois candidats** ont été retenus par le **jury composé d'experts de l'aménagement durable des territoires, de représentants de l'EPAEM, de la Ville de Marseille, de la Métropole Aix-Marseille-Provence, du Département des Bouches-du-Rhône, de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur et de la Préfecture des Bouches-du-Rhône.**

« L'année 2024 sera consacrée au dialogue compétitif avec les 3 paysagistes et les bureaux d'étude de leur groupement, pour retenir une équipe de conception en fin d'année. Les travaux, devraient ensuite démarrer en 2028 pour une livraison à partir de 2030. La dimension hydraulique de ce parc est un enjeu majeur de la conception pour traiter les risques d'inondation au sein d'un poumon vert qui permettra de nombreux usages pour les habitants », précise Aurélie Cousi, directrice générale d'Euroméditerranée.

#### À propos d'Euroméditerranée

Depuis 1995, l'Établissement Public d'Aménagement Euroméditerranée conçoit, développe et construit la ville méditerranéenne durable au cœur de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Labélisé « EcoCité » depuis 2009, le périmètre d'intervention d'Euroméditerranée de 480 ha à Marseille constitue un véritable laboratoire d'expérimentation pour tester les solutions, services et dispositifs innovants qui feront partie intégrante de la ville de demain.

Stéphanie Laurin  
06 61 82 60 36  
[stephanie.laurin@euromediterranee.fr](mailto:stephanie.laurin@euromediterranee.fr)

Julia Djimet  
06 45 68 42 72  
[julia.djimet@tbwa-corporate.com](mailto:julia.djimet@tbwa-corporate.com)

Juliette Keller  
06 77 03 48 20  
[juliette.keller@euromediterranee.fr](mailto:juliette.keller@euromediterranee.fr)